



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

Regard sur le territoire du CSSS du Cœur-de-l'Île

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

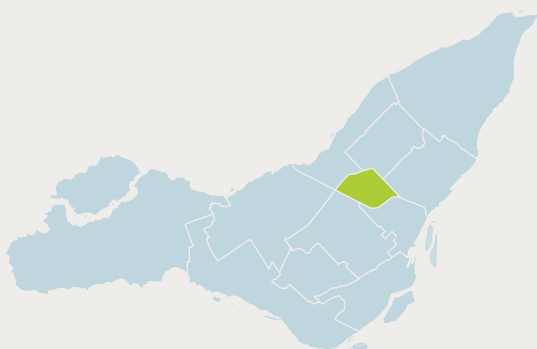
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard spécifique sur le territoire du CSSS du Cœur-de-l'Île qui compte 199 aires de diffusion, réparties en 2 territoires de CLSC et 5 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS DU CŒUR-DE-L'ÎLE



Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS du Cœur-de-l'Île

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 2 CLSC et pour leurs 5 voisinages (tableau 3).



Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS du Cœur-de-l'Île, 2010

Accès aux FL (pi ²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	6	3 265	3,1
50 - 215	8	4 593	4,3
216 - 425	16	8 791	8,3
426 - 850	65	34 421	32,5
> 850	104	54 796	51,8
Total	199	105 866	100

La première observation qui se dégage du tableau 1 est certainement l'accroissement de la population parallèle à l'augmentation de l'accès. Du faible nombre de personnes ayant un accès nul aux fruits et légumes frais sur ce territoire, le chiffre s'accroît au fur et à mesure que l'accès devient meilleur. Seulement 7,4 % des résidents du CSSS ont un accès nul ou négligeable aux aliments santé (moins de 215 pi²) à distance de marche, alors que 51,8 % profitent d'un excellent accès, soit plus de 850 pi².

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS du Cœur-de-l'Île aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)¹ et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

¹ SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N			N	N	%	N
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	1 813 882	3 094	425	402 986	22,2	136 691	33,9

¹ Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Comparativement aux autres CSSS, celui du Cœur-de-l'Île se situe parmi les plus avantageés de la région de Montréal en ce qui a trait à l'accès médian de sa population aux fruits et légumes frais (870 pi²) à distance de marche. Par rapport à sa population totale, la moins élevée des CSSS, un nombre important de personnes y vivent sous le seuil de faible revenu. La proportion de 25,8 % est plus élevée que celle estimée à l'échelle régionale (22,2 %). Par contre, c'est le territoire où le moins de personnes sous le SFR (2 207 personnes) ont un accès nul ou négligeable aux FL.

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes données que celles du tableau 2.



Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS du Cœur-de-l'Île, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
				N	%	N	% ¹
CLSC Villeray	59 113	111	601	14 867	25,2	1 309	8,8
1 - Villeray-Ouest	19 406	36	927	3 968	20,4	76	1,9
2 - Villeray-Centre	17 656	34	748	5 036	28,5	612	12,2
3 - Villeray-Est	22 051	41	506	5 863	26,6	621	10,6
CLSC La Petite Patrie	46 753	88	1 231	12 498	26,7	898	7,2
4 - Petite-Patrie-Ouest	27 845	53	1 616	7 925	28,5	160	2,0
5 - Petite-Patrie-Est	18 908	35	1 074	4 573	24,2	738	16,1
CSSS Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte montre les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les aires de diffusion où l'accès est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les aires de diffusion où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

Les disparités entre les voisinages

Le secteur de La Petite Patrie est sans contredit le mieux desservi du territoire du CSSS, où l'accès médian aux fruits et légumes frais est deux fois plus élevé que celui du secteur Villeray (tableau 3). Curieusement, en dépit de cette observation, c'est dans le voisinage Petite-Patrie-Est (4) que l'on dénombre le plus d'aires de diffusion où l'accès est nul ou négligeable (grises et hachurées sur la carte) et où se concentrent le plus de personnes (738) vivant sous le SFR.

Dans le territoire du CLSC de Villeray, les chiffres indiquent un accès médian aux FL décroissant du voisinage Villeray-Ouest vers Villeray-Est (tableau 3). Un examen plus détaillé ne fait ressortir qu'une seule AD dans chaque voisinage, où les résidents n'ont pas d'accès aux aliments santé

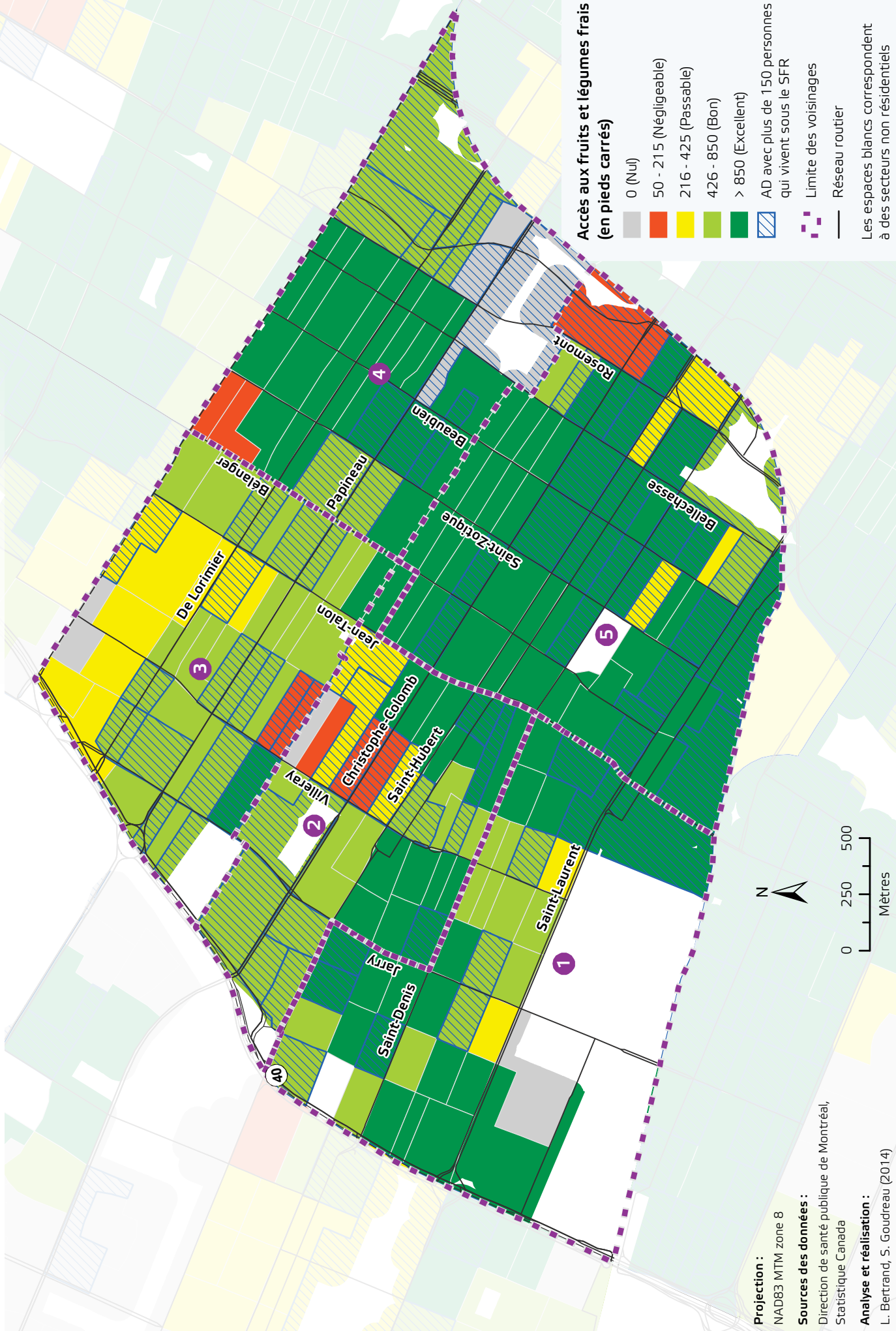
(données non affichées). Même si l'accès est plus faible dans le voisinage Villeray-Est (3), on n'y relève que 3 AD où l'accès est nul ou négligeable (rouges et grises). Il renferme cependant un plus grand nombre d'aires où l'accès n'est que passable (8 AD, jaunes). À l'exception du voisinage Villeray-Ouest (1), qui ne renferme aucune aire où se retrouvent des personnes vivant sous le SFR avec un accès nul ou négligeable, ailleurs, les AD de cette catégorie sont quelque peu isolées (rouges, hachurées). Il faut noter que Villeray-Ouest renferme 3 aires de diffusion desservies par le Marché Jean-Talon, lequel influence également l'excellent accès estimé dans 10 aires de diffusion de Petite-Patrie-Ouest (5).

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Déjà en 2004, seulement 4,6 % de la population ne bénéficiait pas d'un accès intéressant aux fruits et légumes frais dans le territoire. Bien que cette proportion se soit légèrement accrue en 6 ans, le graphique 1 fait surtout voir une augmentation importante (de 41 % à 52 %) de la population ayant un accès excellent en 2010, soit plus de 850 pi². Une analyse plus ciblée sur les changements qui se sont produits au sein des voisinages révèle une augmentation de l'accès aux FL dans environ 95 aires de diffusion dont près d'une quarantaine ont

Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS du Cœur-de-l'île, 2010



vu leur accès passer à plus de 850 pi² (données non affichées). Une réduction d'ampleur variable apparaît cependant dans quelque 65 autres AD. Les voisinages Villeray-Ouest, Petite-Patrie-Ouest et Petite-Patrie-Est comptent le plus d'aires ayant gagné de l'accès. Villeray-Est, au contraire, est le voisinage où le plus grand nombre de AD (25) ont perdu de l'accès. Parmi celles-ci, deux aires ont vu leur accès devenir négligeable et 13 autres sont passées de la catégorie « excellent » à « bon » accès.

Discussion

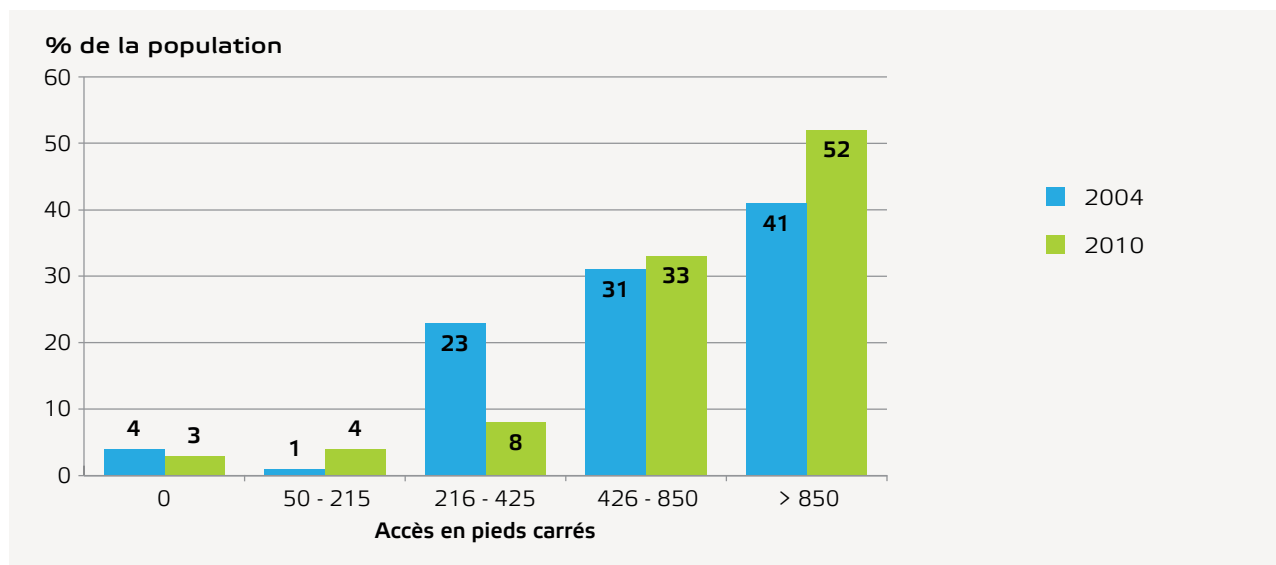
La présence importante de communautés culturelles telles que italienne, ou latino américaines, et autres qui a favorisé l'implantation de commerces spécialisés, de même que celle du marché Jean-Talon, teignent indéniablement ce territoire des effets positifs reliés à l'accès aux fruits et légumes frais à proximité des résidents. Cependant, il ressort un grand défi de cette analyse, celui d'améliorer l'accès aux FL, pour les petits nombres de personnes vivant sous le SFR, dans des aires mal desservies. À cet enjeu s'ajoute celui de mieux connaître les besoins de l'ensemble des personnes vivant sous le SFR et qui, comme le montre la carte, sont dispersées dans tous les voisinages.

Un commerce de moins ayant été mesuré en 2010 comparativement à l'étude de 2004, les changements plutôt positifs observés entre les deux années ne peuvent être attribués à la mouvance commerciale. Certaines questions doivent donc être mieux examinées. Par exemple, y aurait-il eu transformation de commerces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modifi-

cation de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels près de commerces intéressants ? À quoi s'attribuent les pertes plus importantes dans Villeray-Est ?



Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS du Cœur-de-l'Île



En perspective

Cette étude rend compte de l'accès régulier aux aliments santé. Elle n'inclut pas les activités, telles les marchés saisonniers ou les jardins collectifs, ou autres actions qui visent à améliorer l'accès aux fruits et légumes. Elle ne tient pas compte des pratiques de jardinage individuel. Il sera pertinent de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

De plus, le nombre important des personnes vivant sous le seuil de faible revenu qui s'élève à plus du quart de la population du territoire mérite de l'attention. La très grande majorité vivant dans les endroits très bien desservis en matière d'alimentation, il est pertinent de connaître leur niveau de satisfaction à l'égard de leur environnement alimentaire. Quelles sont leurs pratiques d'achat et de consommation des fruits et légumes frais, tenant également compte des prix ?

Ces connaissances peuvent contribuer aux efforts à déployer par tous les secteurs tant municipal, que social, économique, ou communautaire, de manière conjointe et novatrice, pour amener un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire de CSSS.



Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS du Cœur-de-l'Île

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-364-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-365-1 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs

Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration

Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition

Deborah Bonney

Graphisme

Paul Cloutier

Photos

P.2 : Corporation des marchés publics de Montréal
P.3 : Corporation des marchés publics de Montréal
P.6 : Javier Valdès
P.7 : Corporation des marchés publics de Montréal



**Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal**

Québec 